

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT et le mardi 30 juin 2020 à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le mercredi 24 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, dans la salle René Dassé en mairie, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : mercredi 24 juin 2020
Nombre de présents	35	
Nombre de pouvoirs	0	Date de l'affichage : vendredi 03 juillet 2020
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI.

ABSENTS ET EXCUSES :

POUVOIRS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2020 - VOTE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal et L.2312-2 concernant le vote par chapitre,

VU l'ordonnance du Conseil des ministres du 25 mars 2020 repoussant la date limite au 31 juillet 2020 pour l'adoption des budgets primitifs,

VU les instructions comptables M14, M4, M49 applicables aux communes,

Accusé de réception en préfecture 040-214000887-20200630- 20203006-16-DE Date de réception préfecture :
--

CONSIDERANT le rapport de synthèse.

Sont proposés à l'approbation du conseil municipal, le budget principal de la ville ainsi que 6 budgets annexes qui sont : le budget de la Régie des boues thermales, le budget de l'Eau thermale, le budget des Fêtes, le budget Parc de stationnement, le budget Lotissement du Mousse et le budget Activités assujetties à la TVA (regroupant plusieurs activités comme la location des salles aménagées, de locaux nus, l'exploitation forestière, la vente d'électricité et les prestations pour comptes de tiers).

Il est proposé au conseil municipal de voter ces budgets par chapitre, la répartition des crédits par chapitre figure dans le document budgétaire lui-même.

Ces budgets 2020 incluent les crédits nécessaires aux refacturations entre budgets, ainsi que les crédits concernant les subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes et les crédits concernant le remboursement de l'avance consentie par le budget principal au budget lotissement du Mousse, ainsi que la nouvelle avance si nécessaire.

Ces budgets 2020, présentés dans les tableaux joints à la présente, reprennent les résultats 2019 ainsi que les restes à réaliser d'investissement 2019.

SUR PROPOSITION DE Mme Marylène HENault, Adjointe au Maire, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 7 ABSTENTIONS, celles de Mme Axelle VERDIERE BARGAOU, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI,

ADOpte le budget primitif 2020 du Budget Principal, arrêté en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint.

ADOpte le budget primitif 2020 des budgets annexes de la ville, arrêtés en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,
LE MAIRE,**



Julien DUBOIS.

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20200630-
20203006-16-DE
Date de réception préfecture :

BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL

VOTES : Pour 35
Contre
Abstentions

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents 35
Nombre de suffrages exprimés 35

AUTRES BUDGETS ANNEXES
voir page suivante

Date de convocation : le 24/06/2020

Présenté par le Maire, M.DUBOIS
Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire
A DAX, le 30/06/2020

Les membres du Conseil municipal,

M. DUBOIS	Mme DEDIEU	M. RENDE	Mme PECHAUDRAL-DOURTHE
M. DAGES	Mme LOUBERE-BERTHELON	M. BENALIA-BROUCH	Mme HENAULT
M. LAUSSU	Mme ERIDA	M. ARRAS	M. RELAUX
Mme PEYSALLE	M. MORA	Mme CAMIADE	M. COUSIN
Mme DUZERT	M. DUBOURDIEU	Mme LARTIGAU	M. GUIBLEMIN
Mme VERGELY	M. LAMIABLE	Mme BROUSTAUT	M. SEQUIER
Mme DESTANDAU	M. BOUCAU	Mme MESPLET	M. LOUME
Mme RABAUD FAVEREAU	M. STETIN	Mme LOUME SEIXO	M. JANOT
			Mme MADOUNARI

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le 03/07/2020 et de la publication le 03/07/2020
A DAX, le 03/07/2020



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20200630-
20203006-16-DE
Date de réception préfecture :

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents 35

Nombre de suffrages exprimés 35

VOTES BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET LOTISSEMENT DU MOUSSE

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

BUDGET EAU THERMALE

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

BUDGET REGIE DES BOUES

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

BUDGET ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

BUDGET DES FETES

VOTES : Pour 35

Contre

Abstentions

Date de convocation : le 24/06/2020

Présenté par le Maire, M.DUBOIS

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A DAX, le 30/06/2020



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20200630-
20203006-16-DE
Date de réception préfecture :